

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 34 /2025

Annaba le, 19/01/2025

A

Monsieur : Touahmia Amar
Cité 1028 logts Bat 26 N°222 Annaba

OBJET : Mise en demeure N° 01 Pour Retard Exécution des Travaux.

Projets : Travaux Câble FO pour Modernisation MSAN ALU 01 & ALU 02

Bon de commande N° : 354 du 28/10/2024, ODS N° : 347/2024 du 28/10/2024

Dans le cadre de la réalisation du projet cité en objet, qui vous a été confié dans le cadre du contrat d'adhésion à commande référencé : 04/AT/DOT23/SDFS/DAL/SM/2024 du 20/10/24, et après une visite de vérification effectuée en dates du 19 janvier il a été constaté que les travaux ne sont pas encore achevé et ce malgré l'écoulement du délai contractuel , aussi les moyens humains et matériels déployé pour la réalisation de ce projet ne sont pas en adéquation à vos engagements dans le cahier des charges.

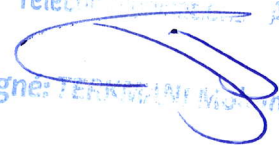
A cet effet, je vous mets en demeure afin d'achever les travaux et le renforcement du chantier en moyens humains et matériels pour palier le retard enregistré ;

Un délai de 08 jours vous ai accordés pour la réception du chantier et honorer vos obligations contractuelles, faute de quoi je me verrai dans l'obligation de procéder à la résiliation de votre contrat.

2025 JAN 21



Le Directeur Opérationnel des
Télécommunications d'Annaba

Signé:  Mohamed Riad